

## **JERUSALEM, JERUSALEM, MAIS QUE SE PASSE-T-IL AILLEURS ?**

Dans mes lettres précédentes, j'ai parlé de la situation à Jérusalem telle que j'ai pu en prendre connaissance à travers ce que j'ai vu ou lu ou entendu : très souvent, j'ai noté que «A Jérusalem, c'est particulier».

L'organisation du séjour des accompagnateurs EAPPI permet de visiter deux autres lieux où sont implantées des équipes sur le terrain. J'ai choisi d'aller une fois dans le sud de la Palestine, avec l'équipe de Yatta, dans les collines au sud d'Hébron, et une fois dans le nord, à Yanoun (10 à 15 km de la ville de Nablus).

Je vais ici décrire deux des épisodes vécus avec ces équipes, puis décrire le document Kairos des Eglises de Palestine, et enfin arriver à la conclusion de ces quatre lettres d'un EAPPI à Jérusalem.

### **SOUTH HEBRON HILLS (SHH): 1-2 juin 2013**

Cette implantation EAPPI a la particularité d'être très récente (2011). Elle se justifie par la présence en zone C de nombreuses petites communautés très fragilisées. Parmi elles, une douzaine sont installées sur des terrains revendiqués par l'armée («Firing Zone» 918), et menacées d'expulsion.

Les missions sont multiples : Présence dans les communautés aux endroits critiques (proximité des colonies) et aux moments difficiles (pression des colons, de l'armée, de l'administration civile) ; accompagnement des élèves pour aller et revenir de l'école ; suivi des dossiers de démolition, évacuation, etc., et suivi de l'avancement des projets humanitaires, en coordination avec d'autres ONG.

Conformément au planning de l'équipe, nous devons ce matin accompagner un berger et son troupeau. La présence «d'internationaux» permet généralement de protéger un berger des colons, en tout cas lui permet d'aller faire paître son troupeau là où il n'aurait pas le courage d'aller seul. Près des limites assez floues que défendent les colons autour des colonies, les moutons trouvent de l'herbe plus dense, alors qu'elle se fait plus rare dans les pâturages utilisés régulièrement. «Mais quelquefois les bergers profitent de cette présence qui

les rassure, pour aller provoquer les colons...», remarque Patrick, l'un des équipiers de SHH.

Nous voici donc partis vers le sud en direction de Susiya avec notre «taxi» (le chauffeur sert aussi de traducteur et d'informateur), en fait le seul moyen de déplacement, pour accompagner un berger. Pour le retrouver, le chauffeur communique avec lui par téléphone. Mais comment faisait-on avant l'invention du téléphone portable !?

La route serpente entre des collines très arrondies, sans arbres ; l'herbe y est roussie par le soleil, et les rochers affleurent partout. Sur toutes les hauteurs, ou presque, on aperçoit des arbres et des habitations : ce sont les colonies (reconnues et encouragées par l'Etat d'Israël, mais considérées comme illégales par la communauté internationale). Certaines d'entre elles sont «illégalés» (nous dirions «sauvages») car elles le sont même pour l'Etat d'Israël. Et dans les vallées entre ces collines, un champ d'oliviers, une vieille maison, un enclos...

Soudain le chauffeur : «C'est l'armée ! Il se passe quelque chose !». Des véhicules sont arrêtés au flanc d'une colline. «Il faut qu'on y aille, pouvons-nous descendre ici ?». Le chauffeur n'est pas d'accord : «je n'ai pas le droit de m'arrêter ici, je vais aller un peu plus loin». Il nous dépose en effet, mais nous devons sortir de la voiture à toute vitesse, et celle-ci repart aussitôt. Ce comportement du chauffeur en dit quand même long sur la crainte qui règne dans les esprits, crainte liée sans aucun doute au comportement des forces militaires. Nous sommes ici en zone C, donc administrée par les militaires : l'«administration civile» dépend du ministère de la défense ! L'armée est donc chargée de toutes les affaires civiles qui concernent les Palestiniens, «pour le bien-être et l'intérêt des populations locales<sup>1</sup>» : permis de construire (quasiment inexistant, mais surtout permis de démolir), permis de circulation en Cisjordanie, permis de travail en Israël...

Nous commençons à monter en direction des véhicules repérés (voir photos), et découvrons peu à peu un groupe de Palestiniens et de Palestiniennes qui se trouve face à un détachement militaire. Quelques enfants font flotter allégrement des drapeaux palestiniens dans le vent. Et, surprise, il y a là aussi un groupe d'activistes israéliens, membres d'une association nommée

---

<sup>1</sup> Military order N° 947, 1981

Ta'ayush. Elle a pour but la fin de l'occupation, réclame une égalité de traitement entre Palestiniens et Israéliens et mène des actions de terrain, non-violentes. Attention, ici, on appelle «activistes» les Israéliens qui œuvrent pour une paix juste et la fin de l'occupation en Cisjordanie. J'apprendrai plus tard de la bouche de l'un d'eux qu'ils viennent chaque samedi soutenir les Palestiniens dans cette région.

Un vieil homme -habits palestiniens traditionnels, foulard sur la tête- le keffieh, retenu par un anneau de cordelette noire appelé *agal*- ajoute des cailloux au mur d'un enclos, plutôt destiné aux moutons, mais investi aujourd'hui par des soldats . Un gradé, debout sur le mur, armé d'un haut-parleur, brandit un document, un ordre militaire interdisant l'accès à la colline sur laquelle nous sommes. J'apprendrai plus tard que cet ordre n'est valable que pendant 24 heures, le temps de la manifestation !

Petit à petit, les militaires restent les seuls occupants sur le haut de la colline : ils nous repoussent jusqu'à la hauteur d'un groupe de femmes, rassemblées un peu plus bas. Le vieil homme, resté assis par terre, lance des diatribes à l'univers tout entier : c'est lui, le propriétaire de la colline. Soudain il se relève, et s'empare d'une pierre... Son épouse se précipite et l'empêche de créer l'incident qui le ferait arrêter ; il poursuit ses invectives, repoussé fermement, mais sans brutalité excessive, par la ligne de soldats.

Quatre femmes tout habillées de noir, foulards sur la tête, se protègent du soleil sous un vieux parapluie dont une baleine est cassée... L'une d'elles agite un drapeau palestinien. Elles sont assises sur ce que j'ai d'abord pris pour un rocher mais qui s'avère être une citerne enterrée. Auprès d'elles, des bouteilles d'eau fraîche, tirée de la citerne et, l'inévitable thermos de café, café qui nous sera offert un peu plus tard.

Tout à coup une femme soldat monte sur la citerne, s'empare des bouteilles d'eau et les vide -Pourquoi ?- Puis, en ligne avec d'autres soldats, elle repousse une nouvelle fois tout le monde jusqu'à l'endroit où sont arrêtés les véhicules militaires : ce chemin de terre est dorénavant la limite à ne pas dépasser... en tout cas aujourd'hui...

Les militaires s'installent d'un côté du chemin ; les civils de l'autre : distribution de café, quelques Israéliens parlent avec les soldats, et je peux discuter avec l'un des fils du propriétaire :

«C'est chaque fois pareil, il faut toujours aller en justice pour montrer les documents prouvant que la famille est propriétaire de toute la colline : ça coûte de l'argent, puis ça recommence... En zone C, les civils sont sous la loi militaire».

«Regardez ! Là, tout autour, les bâtiments que vous voyez sur le haut des collines, au loin, se sont des colonies tenues par les Israéliens. Et là, juste en face de notre colline, vous voyez la colonie de Susiya, c'est pour cela qu'ils nous harcèlent, pour s'emparer de notre terre. Ils sont quand même malins (*clever*), ces Israéliens, ils savent comment il faut faire pour nous faire partir : petit à petit, en grignotant 25 mètres par ci, par là, autour de leurs colonies, ils arrivent à nous dégoûter... Et à la fin, si je suis obligé de partir, où irai-je ? C'est la terre de notre famille...».

Enfin tout le monde se disperse... «Et encore, aujourd'hui, ça s'est bien passé...»

Nous sommes restés là environ deux heures. Pourquoi ? Quelle est la signification de cet épisode ?

Est-ce là ce que dit le droit international ? L'article 42 de la convention de la Haye définit ce qu'est un territoire occupé<sup>2</sup>, mais les «nécessités militaires» ne donnent pas carte blanche pour atteindre les buts poursuivis, à tout prix : «L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée, ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes, doivent être respectés. La propriété privée ne peut pas être confisquée<sup>3</sup>».

---

<sup>2</sup> : Un territoire est considéré comme occupé lorsqu'il se trouve placé de fait sous l'autorité de l'armée ennemie. L'occupation ne s'étend qu'aux territoires où cette autorité est établie et en mesure de s'exercer (version française)

<sup>3</sup> Convention de la Haye, art. 46



1. La colline en question



2. Lecture de l'ordre militaire



3. Evacuation de la citerne



4. La limite autorisée par les soldats. Le palestinien décrit dans le texte est toujours en imprécations...plus calmes !



5. la colonie de Susiya, vue de la colline

## **YANOUN, 17-18 juin 2013**

### **Situation de Yanoun, la route 505, les colonies**

Ce matin, nous partons, Thérèse de l'équipe EAPPI de Yanoun et moi -ici aussi avec un «taxi»- pour le village d'Awarta, l'un des (trop) nombreux villages pour lesquels un soutien est utile, et rencontrons Mohamad K. En chemise verte et pantalon à pli, il est le correspondant qui, en termes voilés, reproche à la nouvelle équipe de n'être pas encore venue le voir... en offrant le café, qui sera suivi d'une citronnade, de délicieuses pêches et de thé !

Il expose les problèmes en cours :

«Il y a environ deux mois et demi, un jeune homme de 21 à 22ans a ramassé un objet qui lui a explosé à la figure, arrachant une main et le blessant très sérieusement aux yeux, il est aveugle. Il est soigné dans deux hôpitaux, et rentre chez lui. Mais il y a trois jours, il a été arrêté avec deux autres jeunes hommes». Il continue : «Ni la Croix-Rouge, ni l'OCHA ne peuvent nous dire où il

se trouve, il semble qu'il ait été changé de prison. Or il a besoin de soins quotidiens, et les avocats ne peuvent voir leur client qu'après 10 jours».

«Peut-on voir la famille ?», demande Thérèse -«non, le père est diabétique et va à l'hôpital chaque jour».

Le nom du 2<sup>nd</sup> jeune homme est Ahmed El D. «Il travaille dans un restaurant à Tulkarem, et dort là-bas. Il ne fait pas de politique» dit notre hôte. «Il y a 10 jours, à 1 heure du matin, l'armée est entrée chez ses parents (la porte a été ouverte sans bruit, et les soldats sont rentrés dans la chambre à coucher : Comment ? demande le père de famille -Chut, répond le soldat avec un doigt sur la bouche... les soldats demandent : où est ton fils ? Au travail. Trois jours plus tard, ils reviennent : -Où est ton fils ? -Au travail ! -Il faut qu'il soit à trois heures de l'après-midi au poste de police...». Par crainte du harcèlement, ou parce qu'il sait ce qui va arriver s'il n'obéit pas ou parce ce qu'il pense son fils innocent ?, «il amène son fils au poste, et depuis plus aucune nouvelle, cela s'est passé il y a trois jours».

«On craint que ces jeunes hommes n'aient été torturés pour soi-disant confesser leur culpabilité».

Quant au 3<sup>ème</sup>, «dont je ne sais pas le nom, il a été relâché».

Thérèse appelle alors une association HaMoked<sup>4</sup> : nous ne pouvons avoir de détails, c'est la famille qui doit les appeler, donner nom et numéro de carte d'identité. Les téléphones se mettent en marchent, les numéros de cartes d'identité connus et les familles peuvent être prévenues de la marche à suivre. Quelle efficacité !

Il y a eu une autre arrestation, El D., 40 à 45 ans, cette fois-ci par la police palestinienne, donc en Zone A. Et immédiatement, on sent que ni Mohamad ni le chauffeur n'ont envie d'en parler... il semble qu'il ait été arrêté pour transport d'argent pour le Hamas ; «il est maintenant à Nablus, en prison» - Thérèse : «a-t-il été torturé ?»... réponse évasive. «Il faut, pour lui aussi, prouver qu'il est coupable»... Nouvelle réponse évasive : «c'est la loi...». Ils ne veulent pas que Thérèse aille voir la famille... Le téléphone sonne, c'est une réponse pour le numéro de carte d'identité pour les autres incarcérés, et l'on n'en parle plus... mais sans l'aide des Palestiniens eux-mêmes, que faire ?

Visite suivante, demandée par le maire de Quarryut : une centaine d'oliviers appartenant à plusieurs fermiers ont été coupés, les organismes internationaux

---

<sup>4</sup> Une organisation israélienne pour les droits de l'homme, dont l'objectif principal est l'assistance aux Palestiniens dont les droits sont violés par la police israélienne.



peuvent donner une compensation, mais il faut les détails du préjudice de chacun : nous passons un temps fou pour les obtenir. Puis le maire explique aussi que, pour remplacer le moteur diesel hors service d'une pompe d'irrigation, l'Espagne a payé un système de panneaux solaires. La municipalité a lancé la construction du cabanon destiné à contenir ces machines, et des colons sont venus avant même la fin des travaux, de nuit, ont tout démoli, et «ils sont restés là pour voir la réaction des maçons au moment de leur arrivée le matin pour continuer le travail»... mais il serait trop long de détailler encore cette affaire...

Retour à Yanoun, déjeuner. Norman (un autre équipier EAPPI de Yanoun) part vers le bas du village pour accueillir une femme de Machsom Watch<sup>5</sup>, qui vient avec des «personnes de la TV française» (en réalité une équipe qui vient faire des repérages pour tenter de décrocher une émission télévisée). Le téléphone sonne, c'est Norman : «les colons sont en bas du village, venez le plus vite possible». Dans la précipitation, j'oublie de prendre mon appareil photo... et j'arrive en bas du village, près d'un abreuvoir. Norman discute avec trois jeunes hommes, celui qui parle anglais semble très à l'aise, le 2<sup>nd</sup> tente visiblement de comprendre ce qui se dit, le 3<sup>ème</sup>, l'œil mauvais observe assez méchamment chacun, en silence... les trois portent une arme de guerre grande comme ça.

Arrive l'équipe TV, trop contente de filmer et ce qui se passe, et la militante de Machsom Watch qui commence à discuter avec les colons en hébreu. Je saurai plus tard qu'ils disent venir voir les villageois –«avec de telles armes !» répond la militante, qu'ils se sont arrêtés pour boire –«vous pourriez demander la permission aux villageois», répond-elle... Après une discussion sur la démocratie, ils repartent... «Ne la croyez pas, elle ment !» crient-ils depuis leur véhicule.

Mais que se serait-il passé si l'équipe de TV n'avait pas été présente, ou si l'équipe EAPPI n'avait pas été là ? Les familles avaient déjà rentré les enfants dans les maisons... Clin d'œil : je n'ai pu m'empêcher de penser au film «les 7 mercenaires» avec les villageois, les bandits et les «bons» EAPPI...Ouf ! Il ne s'est rien passé !

---

<sup>5</sup> un groupe de femmes israéliennes pour les droits humanitaires et contre l'occupation militaire. Elles surveillent, en particulier, les Check-points – nous les avons souvent rencontrées à Qalandiya - et les tribunaux militaires en Palestine.

A la suite de cet incident, Norman m'emmène comme l'équipe en a l'habitude, faire un tour habituel au hameau Yanoun d'en-bas, puis sur la route n° 505, où l'on peut quelquefois voir des «gazelles». Et nous voici partis tranquillement dans le soir paisible. Une très jolie lumière illumine le versant Est de la vallée que nous suivons, dans le silence et le calme d'un paysage agreste. Au long de la route, des champs d'oliviers –à droite, ils ne sont plus cultivés par crainte d'une descente des colons... au loin, on aperçoit soudain deux gazelles qui s'enfuient, puis tout un troupeau, mais il faut les jumelles de Norman pour voir quelque chose. Retour dans le silence de la campagne... quand soudain un bruit de moteur se fait entendre, une voiture s'arrête. L'arme placée à côté du conducteur ne laisse aucun doute : c'est un colon qui rentre chez lui ; il ne parle pas un mot d'anglais, passe un coup de fil et repart. Nous continuons quand, arrive et s'arrête un «buggy» conduit par un jeune colon qui n'a pas l'air content du tout, du tout, de nous voir là, et, dans un très mauvais anglais nous demande d'attendre quelques minutes... puis repart. Nous continuons notre marche, quittons la route 505 et prenons un petit chemin, et quelques minutes plus tard, c'est un énorme «Hummer» (ces jeeps modernes des Américains) qui s'arrête ; trois soldats en descendent.

L'un d'eux parle anglais et français et demande ce que nous faisons là en regardant les jumelles...réponse de Norman : «demandez à vos collègues de 777<sup>6</sup>, ils nous observent chaque jour : matin ou soir à 6 heures, nous nous promenons ici pour voir les gazelles ; il demande à voir nos appareils photos, tout semble s'arranger quand... arrivent nos colons, eux aussi armés, dont le plus jeune, l'air mauvais, est très excité.

Ils ont une longue discussion assez véhémement avec les soldats, et pour la 1<sup>ère</sup> fois de ma vie, je vois des militaires obéir à des jeunes civils pas très civilisés ! A la suite de la discussion, le soldat traduit ce que dit son chef : «Vous ne devez plus venir sur cette route 505, au-delà du croisement, un peu plus loin... et interdiction de sortir du chemin... Quand Norman parle de zones A, B, C, la réponse est cinglante : «A, B ou C n'a aucune importance, vous ne devez pas aller plus loin». Comment voir les gazelles ? » -«Vous n'avez qu'à les regarder du croisement» (elles sont évidemment beaucoup plus loin)... Et nous rentrons. Rude journée !

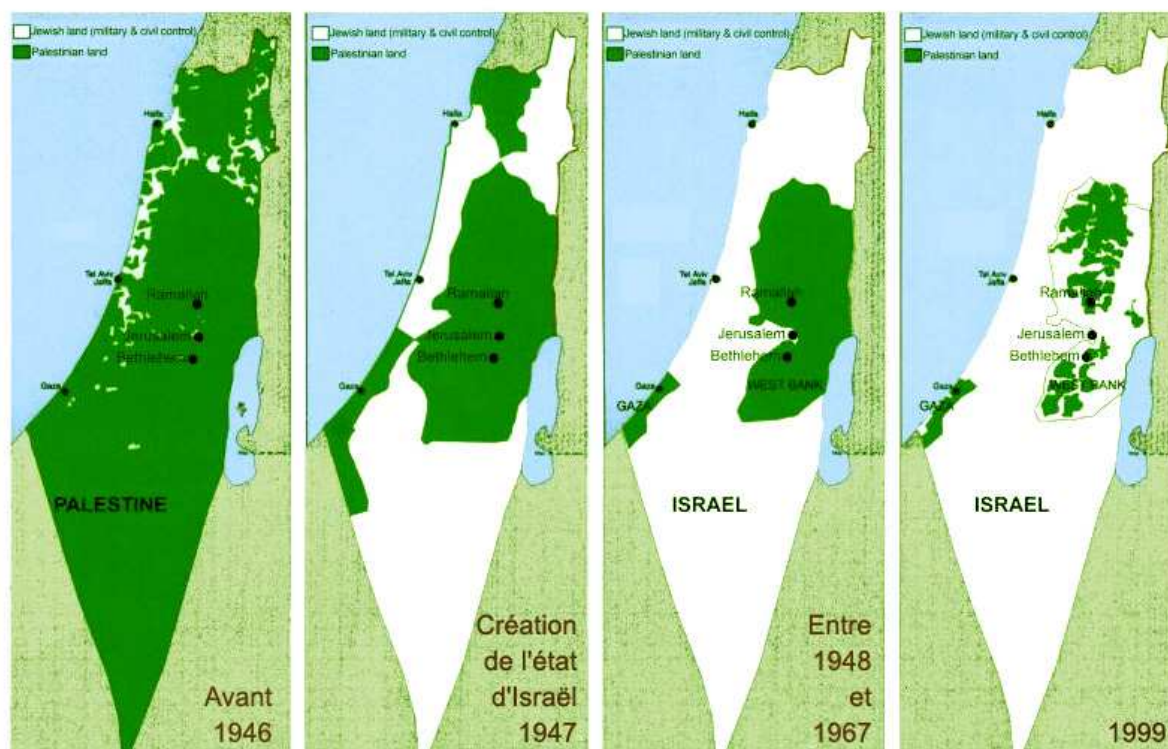
---

<sup>6</sup> Une colonie juste au-dessus de nous

Voilà exactement comment fonctionne le système pour les troupeaux des villageois : cette route 505 avait été rouverte en début d'année à grand renfort de télévision paraît-il, après avoir été déclarée fermée par les militaires pendant longtemps. Mais ensuite, quand l'équipe EAPPI précédente a voulu l'utiliser pour aller à Nablus (route directe !), elle a dû faire demi-tour, car la voiture a été caillassée. Depuis, personne n'a plus emprunté la route en voiture, mais il était possible d'aller à pied beaucoup plus loin que ce carrefour. Petit à petit, les colons imposent aux villageois des bandes de terrains de pâture de plus en plus restreintes... jusqu'au jour où le nombre de bêtes ne suffira plus du tout à nourrir les familles encore sur place. Et alors... ? Les colons auront gagné, les Palestiniens devront partir, et les terres seront confisquées et données à des Israéliens. C'est l'une des explications de l'évolution de la Cisjordanie :

### Superficie des Territoires palestiniens

1946 - 1999



Nous voici arrivés à la fin de ce séjour en Palestine-Israël : trois mois riches et intenses, en émotions, en découvertes, en nouvelles connaissances. J'ai ainsi mieux compris pourquoi toute la communauté internationale rejetait la position d'Israël ; pourquoi les mots de colonisation, politique discriminatoire voire apartheid, violation des droits de l'homme étaient utilisés pour caractériser la situation.

Mais j'ai aussi compris la position des Eglises à Jérusalem et en Israël-Palestine qui ont signé le document Kairos. Il est introduit par cette déclaration :

«Nous, les Patriarches et Chefs des Églises de Jérusalem, entendons le cri d'espérance que nos enfants ont lancé dans les temps difficiles que nous vivons encore en cette Terre Sainte. Nous leur apportons notre soutien et nous sommes à leurs côtés dans leur foi, leur espérance, leur amour et leur vision de l'avenir. Nous apportons aussi notre soutien à leur appel, à tous nos fidèles comme aux dirigeants israéliens et palestiniens, à la communauté internationale et aux Églises du monde, afin d'accélérer la réalisation de la justice, de la paix et de la réconciliation en cette Terre Sainte. Nous demandons à Dieu de bénir tous nos enfants en leur donnant plus de pouvoir pour contribuer de façon efficace à fonder et développer leur communauté, en faisant d'elle une communauté d'amour, de confiance, de justice et de paix». Signé à Jérusalem le 15 décembre 2009, par les responsables des plus importantes communautés chrétiennes en Palestine Israël<sup>7</sup>.

Le Document est rendu public à Bethléem le 11 décembre 2009 Par le Conseil Œcuménique des Églises.

«Ce document est la parole qu'adressent au monde les Palestiniens chrétiens à propos de ce qui se passe en Palestine»...

Il utilise des mots qu'on n'a pas l'habitude de trouver dans un document d'Eglise :

«...C'est dans cet esprit que ce document prie la communauté internationale de se tenir aux côtés du peuple palestinien qui a supporté l'oppression, les déportations, les souffrances et un véritable apartheid pendant plus de six

---

<sup>7</sup> Greek Orthodox, Latin Church, Armenian Orthodox, Custody of the Holy Land, Coptic, Syrian Orthodox, Maronite, Ethiopian, Greek Catholic, Syrian Catholic, Lutheran, Anglican, Armenian Catholic, sous la haute autorité de Sa béatitude Michel Sabbah

décennies. Les souffrances continuent tandis que la communauté internationale observe en silence l'état occupant, Israël.

Notre parole est un cri d'espérance accompagné d'amour, de prière et de confiance en Dieu. Nous nous l'adressons d'abord à nous-mêmes puis à toutes les Églises et à tous les chrétiens du monde, leur demandant de se lever contre l'injustice et l'apartheid, les pressant de travailler à une paix juste dans notre région...».

«...nous chrétiens palestiniens, nous déclarons que l'occupation militaire de notre terre est un péché contre Dieu et contre l'humanité, et que toute théologie qui légitime l'occupation est éloignée des enseignements chrétiens parce que la vraie théologie chrétienne est une théologie d'amour et de solidarité avec l'opprimé, un appel à la justice et à l'égalité entre les peuples...»

«...Ce n'est pas une réflexion théologique théorique ni un papier politique, mais plutôt un document de foi et de travail...Il vise à être prophétique...»

*“...Ils disent ‘Paix ! Paix !’ Et il n’y a point de paix” (Jr 6,14).* Tous en effet parlent de paix et de processus de paix au Moyen-Orient, alors que tout cela n'est jusqu'à maintenant que pures paroles. Alors que la réalité est l'occupation israélienne des Territoires palestiniens, notre privation de notre liberté et tout ce qui en résulte :

Le mur de séparation... Gaza... Les colonies israéliennes... L'humiliation... La séparation entre les membres d'une même famille... La liberté religieuse elle-même... Les réfugiés et prisonniers... Jérusalem, cœur de notre réalité, symbole de paix et signe de conflit... Violation des droits de l'homme... politiques discriminatoires... émigration... punitions collectives et représailles... conflit interne entre des territoires palestiniens...»

Après une affirmation de foi en une parole vivante, un Dieu juste et bon, en une terre sainte réconciliée permettant de vivre ensemble, il affirme : «l'occupation est péché contre Dieu et personne humaine».

Les motifs d'espérance existent et sont listés.

Il continue : au nom de l'Amour, aimez vos ennemis (ici en particulier, ça veut dire quelque chose !), voyez le visage de Christ dans chacun sans consentir au mal ou à l'oppression –l'injustice israélienne est le mal, évitez la guerre et la violence, résistez à l'injustice sous toutes ses formes ; il parle de boycott économique, de résistance pacifique pour affranchir les deux peuples des

extrémistes, de l'inévitable avenir commun dans la mort ou dans le vivre ensemble.

Enfin il lance des appels aux frères chrétiens, musulmans et juifs, aux Eglises (reconnaissance pour la solidarité, révision des théologies fondamentalistes, condamnation du racisme, de l'antisémitisme et de l'islamophobie), à la communauté internationale (condamnation du «deux poids, deux mesures», application des règles internationales), aux chefs religieux, au peuple palestinien.

Il termine par un message d'espérance et de foi en Dieu : «En l'absence de tout espoir, nous faisons entendre aujourd'hui notre cri d'espérance. Nous croyons en un Dieu bon et juste. Nous croyons que sa bonté finira par triompher sur le mal de la haine et de la mort qui règne encore sur notre terre. Et nous finirons par entrevoir une "terre nouvelle" et un "homme nouveau", capable de s'élever par son esprit jusqu'à l'amour de tous ses frères et sœurs qui habitent cette terre ».

Je connaissais ce texte avant de partir<sup>8</sup>. Je reviens en comprenant un peu mieux ses tenants et aboutissants : j'espère que le témoignage rendu à travers mes lettres vous auront fait prendre conscience des injustices, du mal qui règnent ici de tous côtés. Nous en reparlerons à mon retour.

Enfin je veux remercier chacun pour le soutien qu'il m'a apporté : à plusieurs occasions, vous savoir avec moi m'a permis de mieux supporter les difficultés.

Merci à tous.

Denis Costil, 7 juillet 2013

*Le Document Kairos est ouvert par un message des chefs d'Eglise daté du 15 décembre 2009 :*

<http://www.chretiensdelamediterranee.com/texte-du-kairos/>

*Le Document :*

[http://www.justice-paix.cef.fr/IMG/pdf/Un\\_moment\\_de\\_verite\\_Kairos\\_Palestine\\_.pdf](http://www.justice-paix.cef.fr/IMG/pdf/Un_moment_de_verite_Kairos_Palestine_.pdf)

*Commentaire de Martine Millet, pasteur et équipier EAPPI :*

<http://ddata.over-blog.com/xxxvyy/3/21/73/59/Documents-textes/EAPPI/Breve-du-28-decembre-2009.pdf>

---

<sup>8</sup> Voir en fin de lettre les adresses e-courriels de l'introduction au texte, du texte et les commentaires d'un pasteur alors équipière EAPPI